

Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE

PCF et République & socialisme

CONSEIL REGIONAL DU 11 JUIN 2020

Rapport n° CR 2020-017

**PACTE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES 2020 ET CONVENTION
CADRE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE - PÔLE EMPLOI 2020/2023**

Motion de renvoi

Le rapport est renvoyé pour examen en commission thématique.

Exposé des motifs

RENDRE PLUS LISIBLE LA POLITIQUE RÉGIONALE DE L'EMPLOI, AVEC DES OBJECTIFS CLAIRS

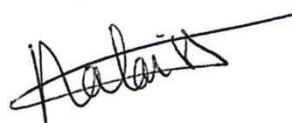
Le présent rapport propose « d'accroître les moyens de la Région pour former et accompagner les demandeurs d'emploi, notamment les plus jeunes et les plus précaires ». Si une telle politique doit être soutenue et correspond au rôle qui doit être celui de notre collectivité en matière d'emploi, celle-ci doit cependant être menée avec une réelle lisibilité.

Sur la forme, cette lisibilité passe notamment par de bonnes conditions d'examen du présent rapport par les conseiller-e-s régionaux : il n'est pas acceptable que sur des enjeux de cette importance, ces derniers ne puissent prendre connaissance de ce rapport prévu de longue date que la veille au soir de la réunion de la commission thématique.

Sur le fond, il est regrettable que le présent rapport ne présente pas, d'une part, un bilan détaillé du précédent PRIC, notamment en termes d'accès réel à l'emploi des publics concernés et de formations dispensées. Il est tout aussi regrettable, d'autre part, que ce rapport ne présente pas d'objectifs qualitatifs et quantitatifs plus précis de la part de la Région sur les formations financées.

Pour ces raisons, il convient donc de renvoyer ce rapport pour un examen plus approfondi en commission thématique.

Céline



MALAISÉ

Présidente de groupe

